



## Rejoignez la CSMF !

Adhérer à un syndicat, c'est s'engager au service de sa profession !

Adhérer à la CSMF, c'est défendre une certaine idée de la médecine libérale !

Adhérer à la CSMF, c'est défendre une médecine libérale et sociale responsable !

Adhérer à la CSMF, c'est défendre la place du médecin de famille et celle des médecins spécialistes de ville et en établissement de santé !

Adhérer à la CSMF, c'est défendre les médecins libéraux de toutes les générations !

Adhérer à la CSMF, c'est défendre la qualité et l'indépendance de notre système de santé !

Adhérer à la CSMF, c'est aussi bénéficier d'une offre inédite d'un syndicat au service des médecins libéraux !

Adhérer à la CSMF,

- c'est se battre à nos côtés pour que la médecine libérale ait enfin les moyens dont elle a tant besoin,
- c'est se battre pour une hiérarchisation des consultations à 4 niveaux 30, 60, 75 et 105€ qui valorisera notre expertise et cela sans contrepartie,
- c'est se battre pour une consultation majorée pour les 700 000 patients en ALD sans médecin traitant,
- c'est se battre pour valoriser notre engagement populationnel territorial qu'il s'agisse de la permanence des soins, du SAS, du soin non programmé ou de tout autre engagement dans nos bassins de vie,
- c'est obtenir la revalorisation significative du point travail,
- c'est obtenir la possibilité d'associer un acte technique et un acte clinique,
- c'est s'engager à obtenir une révision des modalités d'associations d'actes techniques,
- c'est refuser toute coercition qui serait imposée à la médecine libérale.

La CNAM et le Gouvernement ne nous ont pas donné les moyens de réussir les négociations conventionnelles. Cet échec est un immense gâchis. Rejoignez-nous et battons-nous ensemble pour obtenir au plus vite l'ouverture de vraies négociations où, cette fois-ci, le mot confiance ne sera pas galvaudé.

Plus nombreux, nous serons encore plus forts. Votre adhésion à la CSMF est votre bulletin de vote ! Utilisez-le ! Rejoignez-nous ! Ensemble, rendons incontournable la médecine libérale !

À très bientôt,

**Dr Franck DEVULDER**  
Président

Adhérer



### Guides

*Pour faciliter le quotidien de ses adhérents, la CSMF met à leur disposition des guides pratiques. Recevez-les sur simple demande.*

En savoir plus



### Service Juridique

*Le service juridique de la CSMF se tient à votre écoute pour répondre à toutes vos questions et vous assister en cas de contentieux.*

En savoir plus



### ACFM

*La CSMF dispose d'un organisme qui répondra à tous vos besoins de formation, en présentiel comme en classe virtuelle. Les formations de l'ACFM ont été conçues spécifiquement pour aider les médecins libéraux dans tous les aspects de leur exercice .*

En savoir plus



### Avantages

*Reuves professionnelles, matériel informatique, logiciels, optimisation des achats pour votre cabinet, réductions sur vos séjours de vacances...*  
*Découvrez tous les avantages dont bénéficient les adhérents de la CSMF.*

En savoir plus

Adhérer